

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Décembre 2021

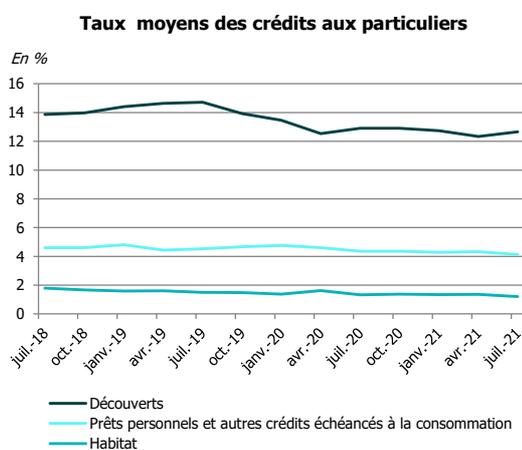
TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN GUADELOUPE

3^E TRIMESTRE 2021

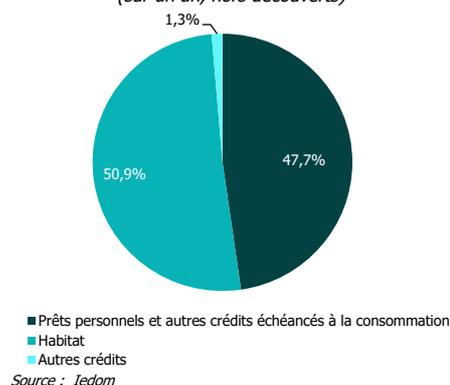
DIMINUTION GLOBALE DES TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS

- Le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** recule de 20 points de base (pdb) par rapport à avril 2021. En moyenne, les nouveaux crédits accordés sont de 17 702 €.
- De même, le taux moyen des **crédits à l'habitat** se replie au 3^{ème} trimestre 2021, à 1,21 % (-15 pdb). Le montant moyen des prêts accordés est en hausse, à 183 491 € (contre 161 347 € le trimestre précédent).
- En revanche, si le taux moyen des **découverts** diminue sur l'année (-25 pdb), il augmente de 32 pdb sur le trimestre. Le montant moyens des découverts s'établit à 586 €.
- En **France entière**, la tendance est similaire avec une baisse de l'ensemble des taux moyens des crédits aux particuliers. Ces derniers demeurent supérieurs à ceux observés en Guadeloupe en particulier pour les découverts, qui affichent un écart moyen de plus de 750 pdb en 2021.

Caractéristiques des nouveaux crédits en Guadeloupe



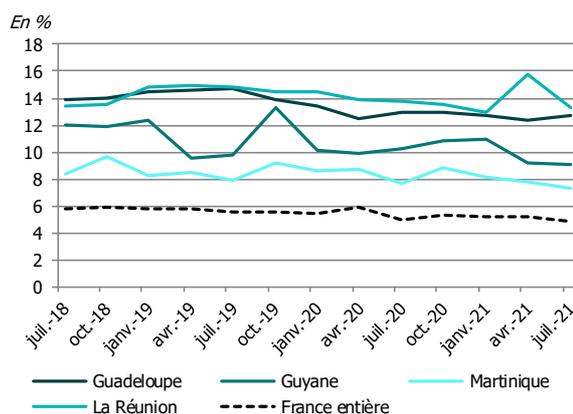
Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers
(sur un an, hors découverts)



Taux moyen débiteurs en %						Variations		
		juil.-20	oct.-20	janv.-21	avr.-21	juil.-21	1 an	1 trim
Guadeloupe	Découverts	12,91	12,90	12,73	12,34	12,66	-25	32
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	4,35	4,36	4,27	4,33	4,12	-23	-20
	Habitat	1,32	1,38	1,34	1,36	1,21	-11	-15
France entière	Découverts	4,98	5,34	5,15	5,15	4,90	-8	-25
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,61	3,67	3,61	3,56	3,44	-17	-12
	Habitat	1,29	1,29	1,24	1,15	1,12	-17	-3

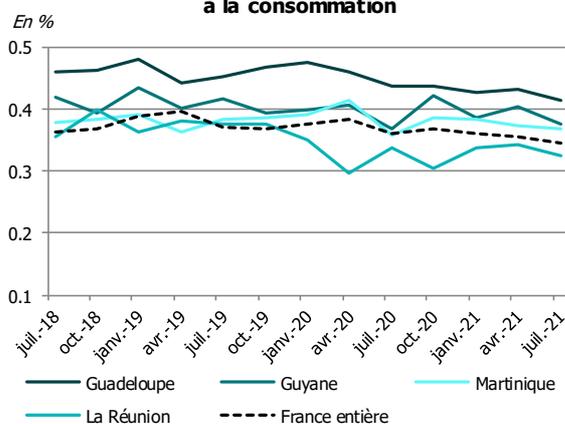
Taux moyen des crédits aux particuliers par géographie

Découverts



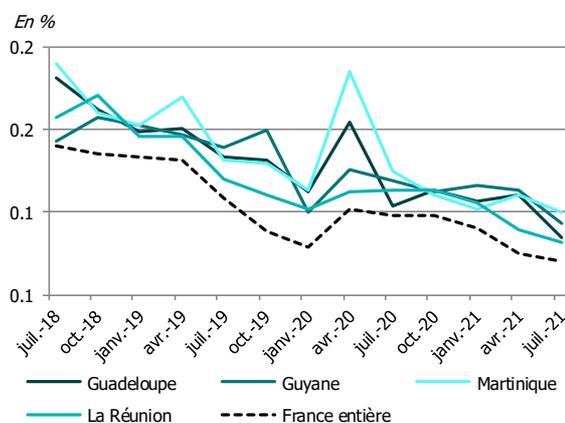
Sources : Iedom, Banque de France

Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



Sources : Iedom, Banque de France

Habitat



Sources : Iedom, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Guadeloupe. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de la Guadeloupe exploite environ 17 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.